



Règlement du jeu-concours organisé par Plug & Play Amplification.

Objet : jeu-concours visant à faire gagner chaque mois un produit de la marque P&P Amplification © à la personne tirée au sort remplissant les conditions de description présentées ci-dessous.

Organisateur : La marque P&P Amplification ©, représentée par son fondateur, M. Sylvain ROUSSEAU.

Durée : Jeu limité dans la durée : début le 01/06/2013, fin au 31/08/2013. Cette date pourra être reconduite par l'organisateur.

Conditions de participation :

Pour participer, il faut :

1. « Aimer » ou « Liker » la page Facebook de P&P Amplification © (voir sur ce lien : www.facebook.com/pages/PlugPlay-Amplification/289831704407486),
2. Avoir plus de 13 ans et habiter au sein de l'Union Européenne,
3. Remplir le mini formulaire présent sur le site de la marque : www.plugandplay-amp.com/Pages/FR/jeu.html

Une seule participation par foyer est acceptée.

Nature des lots :

Ils sont définis chaque mois par l'organisateur et pourront varier. La annonce sera faite sur Facebook et sur le site de P&P Amplification ©.

Désignation des gagnants :

Le gagnant de chaque mois sera tiré au sort à l'aide d'un logiciel informatique. Il sera annoncé sur le site et prévenu par mail au début du mois suivant.

Un participant ne peut gagner qu'une seule fois.

Remise des lots :

Les lots seront envoyés par voie postale aux gagnants sous 30 jours après le tirage au sort. Ces lots ne pourront être remis en main propre.

A propos des données :

Les données renseignées lors de l'inscription sont réservées à P&P Amplification © et ne pourront être communiquées à d'autres entités. Ce jeu-concours a été réalisé en conformité avec la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

A propos de Facebook :

Facebook ne peut être tenu responsable en cas de problème. La promotion de ce concours n'est en aucun cas associée, gérée ou sponsorisée par Facebook. Lorsque vous participez à ce concours, vous communiquez des informations à P&P Amplification, et non à Facebook.